



LÉGENDE

- EMPRISE BÂTIMENT EXISTANT
- ZONE D'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS
- VOIRIE SEMI-PERMÉABLE
- JARDINS PRIVATIFS
- ESPACE ENGAZONNÉ
- HAIE À PLANTER
- NOUES D'INFILTRATION
- PENTE DE VOIRIE
- ÉCOULEMENT EP EN SUPERFICIEL
- ACCÈS VÉHICULE POSSIBLE
- LIMITE DE PROPRIÉTÉ EXISTANTE
- EMPRISE DU LOTISSEMENT

Création d'un talus planté
3 Sapins à conserver

Vignes sauvages et Eucalyptus à conserver

3 Arbres à planter



AMÉNAGEMENT DE LOTISSEMENT "LES PETITES BROSSES"
 Adresse : Lieu-dit "Les petites Brosse" - 72 530 - YVRÉ L'ÉVEQUE
 30, Rue de la Mission 72 000 LE MANS / 02.43.78.11.78 / contact@c2v-architectes.fr / www.c2v-architectes.fr

PA
 Date : 30/09/2024
 Échelle : 1:500
 Dossier : n°21000

PLAN DE COMPOSITION
PA 4

TOUTES LES COTES INSCRITES SUR LES PLANS ARCHITECTE SONT INDICATIVES. ELLES DEVRONT ÊTRE VÉRIFIÉES PAR TOUTES LES ENTREPRISES ET TOUS LES BUREAUX D'ÉTUDE AVANT LES ÉTUDES D'EXÉCUTION ET L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.